



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	15.03.2022
Titre du projet du marché	N01.14 210054 - BSA TC Frasses-Sévaz - APR-DLT BSA (phase MK à 53) (ID 7917)
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	234751
N° de la publication SIMAP	1249297
Date de publication SIMAP	08.03.2022
Adjudicateur	Office fédéral des routes - Infrastructure routière Ouest Estavayer-le-Lac
Organisateur	Office fédéral des routes - Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac, à l'attention de N01.14 210054 - BSA TC Frasses-Sévaz - APR-DLT BSA (phase MK à 53) (ID 7917), Place de la Gare 7, 1470 Estavayer-le-Lac, Suisse, Téléphone: +41 58 461 87 11, Fax: -, E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	28.03.2022, sur simap.
Rendu documents	27.04.2022 à 23h59, le timbre postal faisant foi. Dossier complet sur support papier (deux exemplaires) et numérique sur deux clés USB.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71300000 - Services d'ingénierie Code des frais de construction (CFC): 193 - Ingénieur électricien, 192 - Ingénieur civil Auteur de projet et direction locale des travaux : électromécanique, génie civil et trafic.
Description détaillée des prestations / du projet	Les objectifs du mandat sont de définir l'entretien et l'assainissement des installations BSA des tranchées couvertes de Frasses et de Sévaz, secteur situé sur l'A1 entre l'aire de repos de Lully et la jonction de Payerne. Les prestations du présent marché correspondent aux prestations d'auteur de projet (APR) qui comprend : - L'établissement d'une analyse des variantes sans l'établissement d'un dossier MK basé sur les documents de l'état 0. - Les phases de prestations SIA 32, 41, 51, 52 et 53 pour les domaines suivants : D100 - Distribution d'énergie D200 - Éclairage D400 - Signalisation D500 - Installations de surveillance D600 - Communication et système de gestion D700 - Installation de câblage (infrastructure) D800 - Installations auxiliaires Provisoires BSA et interactions avec le GC Dimensionnement d'éléments de construction et de génie civil en lien avec les domaines techniques BSA traités. Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.
Communauté de mandataires	Admise.
Sous-traitance	Admise, 30% maximum.

Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués sont partiellement mentionnés, mais les documents produits font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	L'OFROU est lié par son propre manuel sur les marchés publics, art. 10.2.3.1, qui garantit des objectifs similaires à la SIA 144.
Conditions de participation	Aucune.
Critères d'aptitude	<p>1 CAPACITÉ TECHNIQUE DU SOUMISSIONNAIRE</p> <p>Q1.1 Référence du soumissionnaire</p> <p>Q1.2 Sous-traitance max. de 30 %</p> <p>2 CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU SOUMISSIONNAIRE</p> <p>Q2.1 Chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire est égal ou supérieur au double du montant annuel du marché</p> <p>Q2.2 Documents à remettre (- Déclaration volontaire du soumissionnaire signé ; - Extrait(s) du registre du commerce)</p> <p>Q2.3 Attestations à remettre après le dépôt de l'offre</p> <p>3 APTITUDES ET DISPONIBILITÉS DES PERSONNES-CLÉS</p> <p>Q3.1 Références des personnes-clés (Chef de projet et Responsable de la DLT)</p> <p>Q3.2 Disponibilité (Chef de projet et Responsable de la DLT)</p> <p>Q3.3 Exigences linguistiques pour la maîtrise du français (Chef de projet et Responsable de la DLT)</p>
Critères d'adjudication / de sélection	<p>C1 QUALITE DU SOUMISSIONNAIRE :</p> <p>C1.1 Chef de projet [20%]</p> <p>C1.2 Responsable DLT [10%]</p> <p>C1.3 Ingénieur Trafic [10%]</p> <p>C2 ANALYSE DES TÂCHES, DES RISQUES ET DE LA DURABILITÉ, PROPOSITION DE MARCHÉ À SUIVRE, CONCEPT DE GESTION DE LA QUALITÉ, PLAUSIBILITÉ DE L'OFFRE, CARACTÈRE INNOVANT [30%]</p> <p>C3 PRIX [30%] (méthode linéaire)</p> <p>Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5</p>
Indemnités / prix :	Pas d'indemnités.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none">• Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.• La description du projet et des enjeux est suffisante.• Les règles de participation ou exclusion des mandataires préimpliqués sont correctes.• Les moyens d'appréciation et la pondération des critères d'adjudication sont clairement indiqués.• Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.• La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix.• Les délais sont corrects.
Manques de l'appel d'offres	Certains auteurs des documents joints au dossier ne sont pas indiqués (OPAN Concept SA, groupement BPBS : Boss et Partenaires SA et B+S AG), groupement IML : IM Maggia Engineering et Lami SA). Compte tenu de la fourniture de ces documents, ils devraient être mentionnés et admis à la procédure.
Observations de l'OMPr	<ul style="list-style-type: none">• L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.• L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

